



ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE (OOAS)
ORGANIZAÇÃO OESTE AFRICANA DA SAÚDE (OOAS)
WEST AFRICAN HEALTH ORGANISATION (WAHO)



CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CAMES)

CURRICULA HARMONISÉS DES DIPLÔMES D'ÉTUDES SPÉCIALISÉES DANS LES SCIENCES MÉDICALES



Tome II

TABLE DES MATIÈRES (SOMMAIRE)

Préambule	<i>Page 6 sur 208</i>
Curriculum du DES de Cardiologie	<i>Page 9 sur 208</i>
Curriculum du DES d'Endocrinologie-Métabolisme-Nutrition	<i>Page 19 sur 208</i>
Curriculum du DES d'Hépto-Gastro-Entérologie	<i>Page 35 sur 208</i>
Curriculum du DES de Maladies Infectieuses et Tropicales	<i>Page 45 sur 208</i>
Curriculum du DES de Médecine Légale	<i>Page 55 sur 208</i>
Curriculum du DES de Médecine Physique et de Réadaptation	<i>Page 71 sur 208</i>
Curriculum du DES de Médecine du Sport	<i>Page 83 sur 208</i>
Curriculum du DES de Néphrologie	<i>Page 93 sur 208</i>
Curriculum du DES de Neurologie	<i>Page 101 sur 208</i>
Curriculum du DES de Pneumologie	<i>Page 113 sur 208</i>
Curriculum du DES de Rhumatologie	<i>Page 125 sur 208</i>
Curriculum du D.E.S de Santé au Travail	<i>Page 137 sur 208</i>
Curriculum du DES de Chirurgie Pédiatrique	<i>Page 145 sur 208</i>
Curriculum du DES de Chirurgie Thoracique et Cardiovasculaire	<i>Page 155 sur 208</i>
Curriculum du DES de Neurochirurgie	<i>Page 167 sur 208</i>
Curriculum du DES d'Orthopédie-Traumatologie	<i>Page 179 sur 208</i>
Curriculum du DES d'Urologie	<i>Page 193 sur 208</i>

PRÉAMBULE

L'Afrique supporte 25% du poids de la maladie dans le monde alors qu'elle ne dispose que de seulement 3% des personnels de santé. Ce déficit en ressources humaines en santé est estimé à quatre (04) millions dans le monde dont un (01) million pour l'Afrique sub-saharienne. Les causes identifiées sont essentiellement une absence de planification aboutissant à une inadéquation entre la demande de soins des populations et les ressources humaines en santé disponibles, et une formation initiale et/ou continue inadaptée.

Si l'on s'intéresse à la situation concernant les médecins en général, et plus particulièrement à celle des médecins spécialistes, non seulement ils sont en nombre très insuffisant, mais en plus les spécialistes disponibles sont concentrés essentiellement dans les grandes agglomérations. Il faut ajouter à cela la fuite massive de ces spécialistes vers les pays du nord qui leur offrent des conditions plus intéressantes de travail et de rémunération.

La région ouest africaine n'échappe pas à ce problème majeur dans la gestion des systèmes de santé, auquel s'ajoutent des curricula de formation obsolètes, inadaptés, non harmonisés d'un pays à un autre et parfois même d'une université à une autre au sein d'un même pays. Cette grande variabilité des programmes d'enseignement médical d'un pays à un autre, d'un espace linguistique à un autre a conduit à un cloisonnement des formations, avec une absence de reconnaissance réciproque et d'équivalence des diplômes délivrés dans les différents pays de la sous-région.

Ainsi, la mobilité des médecins spécialistes ayant résisté à l'émigration vers les pays du nord est quasi nulle entre les différents états de l'espace ouest-africain; bien que le droit de s'établir et d'exercer librement sa profession soit mentionné dans les textes fondamentaux de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Pour pallier à toutes ces insuffisances, depuis 2003, l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS), institution spécialisée de la CEDEAO, en collaboration avec différents partenaires, notamment le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) et l'Organisation Mondiale de la Santé - Bureau pour l'Afrique (OMS AFRO), a planifié et conduit des programmes visant à apporter des solutions à ces épineux problèmes.

La première étape a été l'harmonisation des curricula de formation des professionnels de la santé dont le présent document constitue un des résultats. L'étape suivante a été l'harmonisation des critères d'accréditation de ces formations. D'autres étapes identifiées par les experts s'intéresseront aux conditions de travail et de rémunération des professionnels de santé, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre des plans d'action élaborés, ainsi qu'aux mesures d'accompagnement.

L'objectif de ces différents programmes et plans d'action est de faciliter la résorption du déficit en ressources humaines en santé, mais aussi et surtout de favoriser leur mobilité entre les différents pays et les différents espaces linguistiques de la CEDEAO, grâce à un programme maîtrisé de reconnaissance et d'équivalence des diplômes qui garantit des compétences similaires.

En ce qui concerne les curricula harmonisés de formation des spécialistes médicaux, les réflexions ont porté sur les dénominations des diplômes, la durée des formations, les conditions d'ouverture, les conditions d'admission, les objectifs des formations, les programmes des enseignements, ainsi que les méthodes d'enseignement et les procédures d'évaluation.

Trente et une (31) spécialités ont ainsi été étudiées selon ces critères et grâce à un consensus obtenu le 20 Octobre 2009 à Ouagadougou entre l'OOAS, le CAMES et la Conférence Africaine des Doyens des Facultés et Ecoles de Médecine francophones (CADMEF), quatorze (14) d'entre elles ont été harmonisées et transmises au CAMES pour validation par ses instances académiques. Il s'agissait des

spécialités suivantes : Anatomie et Cytologie pathologiques, Anesthésie-Réanimation, Biologie clinique, Chirurgie Générale, Dermatologie-Vénérologie, Gynécologie-Obstétrique, Médecine Interne, Ophtalmologie, Oto-rhino-laryngologie et Chirurgie cervico faciale, Pédiatrie, Psychiatrie, Radiologie, Santé publique, Stomatologie et Chirurgie Maxillo-faciale. Ces curricula ont été étudiés et validés lors d'une session spéciale du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Médecine Humaine, Pharmacie, Odontologie, Médecine Vétérinaire et Productions Animales du CAMES, les 20 et 21 novembre 2009 à Bamako (Mali). Les maquettes de ces différents Diplômes d'Etudes Spécialisées (DES) ont été présentées dans un document considéré comme Tome I.

Dans la poursuite de la consolidation du processus, dix sept (17) autres curricula de spécialités médicales et chirurgicales ont été finalisés, compilés dans le Tome II de la série ; ils concernent les DES suivants : Cardiologie, Endocrinologie-Métabolisme-Nutrition, Hépatogastro-Entérologie, Maladies Infectieuses et Tropicales, Médecine Légale, Médecine Physique et de Réadaptation, Médecine du Sport, Néphrologie, Neurologie, Pneumologie, Rhumatologie, Santé au Travail, Chirurgie Pédiatrique, Chirurgie Thoracique et Cardiovasculaire, Neurochirurgie, Orthopédie-Traumatologie et Urologie.

Ces deux tomes serviront désormais de cadre référentiel pour la mise en œuvre des DES harmonisés et la création de futurs DES dans l'espace CEDEAO.

LISTE DES ABREVIATIONS

CADMEF : Conférence Africaine des Doyens des Facultés et Ecoles de Médecine Francophones

CAMES : Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CM : Cours Magistral

CTS : Comité Technique Spécialisé

DES: Diplômes d'Etudes Spécialisées

ED: Enseignement Dirigé

OMS-AFRO: Organisation Mondiale de la Santé - Bureau pour l'Afrique

OOAS: Organisation Ouest Africaine de la Santé

SH: Stage Hospitalier

STF: Sous Total Formateur

TD: Travaux Dirigés

TP: Travaux Pratiques

TPA: Travail Personnel de l'Auditeur

VHT: Volume Horaire Total



CURRICULUM DU DIPLÔME D'ÉTUDES SPÉCIALISÉES DE PNEUMOLOGIE (DES-PNE)

I. DÉNOMINATION DU DIPLÔME

Diplôme d'Etudes Spécialisées de Pneumologie (DES-PNE)

II. DURÉE DES ÉTUDES

La durée de la formation est de huit (08) semestres.

III. CONDITIONS D'OUVERTURE

- Conditions administratives

Existence d'un texte réglementaire autorisant la création, l'organisation et le fonctionnement du DES, dument signé par les autorités compétentes.

- Conditions en ressources humaines

Disposer de trois enseignants de Rang magistral (Rang A) de la spécialité dont un professeur titulaire. Le Coordonnateur du DES est un professeur titulaire de la spécialité.

- Organe de gouvernance pédagogique

Le suivi de la formation est assuré par un Comité Pédagogique et/ou scientifique validé(s) par les autorités académiques compétentes.

- Conditions d'Infrastructures et d'Equipements

Existence d'un Service hospitalier universitaire d'application pour les stages et l'enseignement pratique, avec un plateau technique adéquat.

IV. CONDITIONS D'ADMISSION

Sont autorisés à postuler :

- § les titulaires du diplôme d'Etat de docteur en Médecine
- § les candidats titulaires de tout autre diplôme admis en équivalence.

L'admission se fait par Test d'entrée, Etude de dossiers ou Entretien

Les Internes titulaires des Hôpitaux universitaires nommés par concours sont admis sur titre.

V. OBJECTIFS DE LA FORMATION

1. OBJECTIF GÉNÉRAL

Former des médecins spécialistes ayant des compétences d'exercice de la pneumologie.

2. OBJECTIF SPÉCIFIQUES

- Prendre en charge la prévention, le diagnostic, le traitement et le suivi des maladies pneumologiques
- Mener des travaux de recherche et de promotion de la santé en pneumologie
- Encadrer le personnel de santé en pneumologie
- Gérer un service de pneumologie

VI. PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

SEMESTRE 1		MODALITES D'ENSEIGNEMENT				TPA	VHT	CREDITS
		CM	TP-STAGE	ED-TD	STF			
PNE.11 : HISTOLOGIE/EMBRYOLOGIE								
PNE.111	Embryologie et histologie de l'appareil respiratoire	4		6	10	6	16	4
PNE.112	Méthodes de prélèvements histologiques	2		16	18	12	30	
PNE.113	Grands syndromes anatomopathologiques pleuro-	8		12	20	14	34	
SOUS-TOTAL PNE.11		14		34	48	32	80	
PNE.12 MATIERES FONDAMENTALES								
PNE.121	Anatomie de l'appareil respiratoire et du médiastin	14		62	76	50	126	12
PNE.122	Physiologie de la respiration	8		40	48	32	80	
PNE.123	Autres fonctions de l'appareil respiratoire	4		16	20	14	34	
SOUS-TOTAL PNE.12		26		118	144	96	240	
PNE. 13 STAGES PNE			280				280	14
TOTAL SEMESTRE 1		40	280	152	192	128	600	30

SEMESTRE 2		MODALITES D'ENSEIGNEMENT				TPA	VHT	CREDITS
		CM	TP-STAGE	ED-TD	STF			
PNE.21 EXPLORATIONS I								
PNE.211	Méthodes d'exploration de base - usuelles – spécifiques	6		40	46	32	78	6
PNE.212	Syndromes restrictif, obstructif, mixtes, de distension	2		24	26	16	42	
SOUS-TOTAL PNE.21		8		64	72	48	120	
PNE.22 EXPLORATIONS II								
PNE.221	Techniques d'explorations			10	10	6	16	7
PNE.222	Imagerie thoracique	14		10	24	16	40	
PNE.223	Biologie (Bactériologie, Virologie, parasitologie, Mycologie.)	24		26	50	34	84	
SOUS-TOTAL PNE.22		38		46	84	56	140	
PNE.23 SEMIOLOGIE RESPIRATOIRE ET PATHOLOGIE PLEURALE 1								
PNE.231	Sémiologie fonctionnelle	6		6	12	8	20	3
PNE.232	Examen physique	4		10	14	10	24	
PNE.233	Grands syndromes respiratoires	10			10	6	16	
SOUS-TOTAL PNE.23		20		16	36	24	60	
PNE.24 SEMIOLOGIE RESPIRATOIRE ET PATHOLOGIE PLEURALE 2								
PNE.241	Epanchements gazeux	4		8	12	8	20	4
PNE.242	Epanchements liquidiens	14		8	22	14	36	
PNE.243	Tumeurs de la plèvre - Séquelles pleurales	10		4	14	10	24	
SOUS-TOTAL PNE.24		28		20	48	32	80	

PNE.25 PHARMACOLOGIE APPLIQUEE A LA PNEUMOLOGIE								
		CM	TP-STAGE	ED-TD	STF	TPA	VHT	CREDITS
PNE.251	Pharmacologie générale	8			8	6	14	2
PNE.252	Pharmacologie spéciale	16			16	10	26	
SOUS-TOTAL PNE.25		24			24	16	40	
PNE.26 STAGES PNE			160				160	8
TOTAL SEMESTRE 2		96	160	146	264	176	600	30



SEMESTRE 3		MODALITES D'ENSEIGNEMENT				TPA	VHT	CREDITS
		CM	TPSTAGE	ED-TD	STF			
PNE.31 EXPLORATION III								
PNE.311	Biopsie pleurale	2		16	18	12	30	7
PNE.312	Drainage pleural	2		16	18	12	30	
PNE.313	Thoracoscopie - Endoscopie bronchique – Médiastinoscopie	6		42	48	32	80	
SOUS-TOTAL PNE.31		10		74	84	56	140	
PNE.32 INFECTIONS RESPIRATOIRES NON TUBERCULEUSES								
PNE.321	Infections respiratoires hautes	4		8	12	8	20	6
PNE.322	Infections respiratoires basses	16		20	36	24	60	
PNE.323	Parasitoses pulmonaires	4		8	12	8	20	
PNE.324	Mycoses pulmonaires	4		8	12	8	20	
SOUS-TOTAL PNE.32		28		44	72	48	120	
PNE.33 INFECTIONS MYCOBACTERIENNES								
PNE.331	PIT - Miliaire tuberculeuse - TB/VIH	6		14	20	12	32	6
PNE.332	TPM+ et TPM- ; B-MR	10		22	32	22	54	
PNE.333	Mycobactérioses	4		4	8	6	14	
PNE.334	Principaux vaccins et immunomodulateurs en Pneumologie	6		6	12	8	20	
SOUS-TOTAL PNE.33		26		46	72	48	120	
PNE.34 STAGES			220				220	11
TOTAL SEMESTRE 3		64	220	164	228	152	600	30



SEMESTRE 4		MODALITES D'ENSEIGNEMENT				TPA	VHT	CREDITS
		CM	TP- STAGE	ED-TD	STF			
PNE.41 ASTHMOLOGIE, TABAGISME ET MALADIES RESPIRATOIRES								
PNE.411	Prise en charge de l'asthme bronchique	10		22	32	22	54	7
PNE.412	Allergies respiratoires	5		22	28	18	46	
PNE.413	Tabagisme et maladies respiratoires	5		20	24	16	40	
SOUS-TOTAL PNE. 41		20		64	84	56	140	
PNE.42 HANDICAP RESPIRATOIRE								
PNE.421	Définition, évaluation, réparation	4		8	12	8	20	7
PNE.422	BPCO et décompensation	4		12	16	12	28	
PNE.423	Dilatations des bronches	2		12	14	8	22	
PNE.424	Insuffisance respiratoire aiguë - Insuffisance respiratoire chronique	8		12	20	12	32	
PNE.425	SDRA - Pathologie respiratoire du sommeil	6		16	22	16	38	
SOUS-TOTAL PNE. 42		24		60	84	56	140	
PNE.43 MALADIES PULMONAIRES D'ORIGINE CARDIOVASCULAIRE								
PNE.431	Embolie pulmonaire	2		10	12	8	20	5
PNE.432	Œdèmes pulmonaires	4		22	26	18	44	
PNE.433	HTAP	4		18	22	14	36	
SOUS-TOTAL PNE.43		10		50	60	40	100	
PNE.44 STAGES			220				220	11
TOTAL SEMESTRE 4		54	220	174	228	152	600	30



SEMESTRE 5		MODALITES D'ENSEIGNEMENT				TPA	VHT	CREDITS
		CM	TP- STAGE	ED-TD	STF			
PNE.51 EXPLORATION IV								
PNE.511	Biopsie échoguidée	4	20		24	16	40	4
PNE.512	Biopsie scannoguidée	4	20		24	16	40	
SOUS-TOTAL PNE.51		8	40		48	32	80	
PNE.52 ONCOLOGIE DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ET DU MEDIASTIN								
PNE.521	Oncogenèse, épidémiologie et étude clinique du cancer bronchique	12		14	26	16	42	10
PNE.522	Chimiothérapie - Radiothérapie	10		20	30	22	52	
PNE.523	Indications de la chirurgie	2		18	20	12	32	
PNE.524	Tumeurs de la trachée - Tumeurs du médiastin	12		16	28	20	48	
PNE.525	Cancers secondaires	4		12	16	10	26	
SOUS-TOTAL PNE.52		40		80	120	80	200	
PNE.53 TRAUMATOLOGIE THORACIQUE								
PNE.531	Traumatismes des voies respiratoires	2		10	12	8	20	2
PNE.532	Traumatismes pleuro-pulmonaires	2		10	12	8	20	
SOUS-TOTAL PNE.53		4		20	24	16	40	
PNE.54 PATHOLOGIES RESPIRATOIRES PROFESSIONNELLES								
PNE.541	Pneumoconioses	8		18	26	18	44	4
PNE.542	Asthme professionnel	6		16	22	14	36	
SOUS-TOTAL PNE.54		14		34	48	32	80	
PNE.55 STAGES			200				200	10
TOTAL SEMESTRE 5		84	200	134	240	160	600	30



SEMESTRE 6		MODALITES D'ENSEIGNEMENT				TPA	VHT	CREDITS
		CM	TP-STAGE	ED-TD	STF			
PNE.61 MALADIES DE SYSTEME ET AUTRES GRANULOMATOSES								
PNE.611	Vascularites pulmonaires	6		14	20	12	32	7
PNE.612	Sarcoïdose pulmonaire	4		16	20	12	32	
PNE.613	Manifestations respiratoires des collagénoses	8		14	22	16	38	
PNE.614	Autres granulomatoses	4		18	22	16	38	
SOUS-TOTAL PNE. 61		22		62	84	56	140	
PNE.62 PNEUMOPATHIES MEDICAMENTEUSES, MANIFESTATIONS ET COMPLICATIONS DE L'IMMUNODEPRESSION								
PNE.621	Pneumopathies médicamenteuses	4		18	22	14	36	4
PNE.622	Manifestations et complications de l'immunodépression	6		20	26	18	44	
SOUS-TOTAL PNE.62		10		38	48	32	80	
PNE.63 MALADIES RESPIRATOIRES DE L'ENFANT								
PNE.631	Malformations de l'appareil respiratoire	6		8	14	8	22	6
PNE.632	Mucoviscidose	2		14	16	14	30	
PNE.633	Dyskinésies ciliaires primitives	4		10	14	8	22	
PNE.634	Corps étrangers intra bronchiques	4		10	14	10	24	
PNE.635	Poumons clairs de l'enfant	4		10	14	8	22	
SOUS-TOTAL PNE. 63		20		52	72	48	120	



PNE.64 POLLUTION ATMOSPHERIQUE ET APPAREIL RESPIRATOIRE								
		CM	TP-STAGE	ED-TD	STF	TPA	VHT	CREDITS
PNE.641	Nature polluante atmosphérique	6		18	24	16	40	6
PNE.642	Différents types de pollution	4		20	24	16	40	
PNE.643	Conséquences pathologiques	6		18	24	16	40	
SOUS-TOTAL PNE.64		16		56	72	48	120	
PNE.65 STAGE PNE			140				140	7
TOTAL SEMESTRE 6		68	140	208	276	184	600	30



SEMESTRE 7		MODALITES D'ENSEIGNEMENT				TPA	VHT	CREDITS
		CM	TP- STAGE	ED-TD	STF			
PNE.71 GESTION DES DONNES ET COMMUNICATION								
PNE.711	Informatique médicale	20	20		40	28	68	11
PNE.712	Méthodologie de la recherche en santé	20	18		38	24	62	
PNE.713	Anglais médical	20	18		38	24	62	
PNE.714	Rédaction médicale	10	6		16	12	28	
SOUS-TOTAL PNE.71		70	62		132	88	220	
PNE.72 ENDOSCOPIE INTERVENTIONNELLE								
PNE.721	Indications et technique	2	16		18	12	30	3
PNE.722	Complications	2	16		18	12	30	
SOUS-TOTAL PNE.72		4	32		36	24	60	
PNE.73 STAGES							320	16
TOTAL SEMESTRE 7		74	94		168	112	600	30

SEMESTRE 8		CHARGE DE TRAVAIL			CREDITS
		ENCADREMENT	AUDITEUR	VH	
PNE.81 MEMOIRE					
PNE.811	Rédaction et validation du protocole de mémoire. Recherche bibliographique.	20	140	16	30
PNE.812	Collecte, traitement, analyse des données.	30	270	30	
PNE.813	Rédaction du mémoire	20	80	10	
PNE.814	Présentation du mémoire devant un jury	10	30	4	
TOTAL SEMESTRE 8		80	520	60	



VII. MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- **Enseignement théorique** : enseignement magistral, exposés illustrés, séminaires, conférences, revues bibliographiques.
- **Enseignements pratiques** : enseignements dirigés, travaux pratiques, présentation des cas.
- **Enseignement à distance** :
 - Téléconférences
 - Consultation de cours en ligne
 - Télémédecine

REMARQUE : L'apprenant devant être au centre de l'apprentissage, les méthodes interactives seront privilégiées.

VIII. PROCÉDURES D'ÉVALUATION

Les procédures d'évaluation du premier au dernier semestre, conformément aux objectifs de formation sont les suivantes :

- * l'évaluation des connaissances
- * l'évaluation des compétences pratiques
- * la validation obligatoire des stages

Les procédures d'évaluation de fin de formation comportent en plus, la soutenance d'un mémoire de fin d'études portant sur la spécialité devant un jury compétent.

Principes de l'évaluation

Huit (8) principes guident l'évaluation des Diplômes d'Etudes Spécialisées (DES) :

1. L'évaluation peut être continue et/ou terminale et porte sur toutes les Unités d'Enseignement (UE).
2. Toute UE validée (moyenne $\geq 10/20$) donne droit à l'ensemble des crédits attribués à l'UE.

Selon l'importance des éléments constitutifs d'une UE, le comité pédagogique peut leur affecter un coefficient.

Le système de notation littérale (A = Excellent, B = Très bien, C = Bien,) pourrait être utilisé pour donner une cote à la note.

- Côte A : moyenne ≥ 16
- Côte B : $16 > \text{moyenne} \geq 14$
- Côte C : $14 > \text{moyenne} \geq 12$

3. Chaque comité pédagogique de DES devra établir la liste des UE obligatoires et des U.E. pré-requises.

L'étudiant ne pourra s'inscrire à une UE obligatoire que si l'UE pré-requise a été validée.

4. Le passage en année supérieure est conditionné par la validation d'au moins 40 crédits sur les 60 crédits de l'année en cours.

5. L'inscription en avant dernière année est conditionnée par la présentation de l'attestation de soutenance de la Thèse d'exercice de la discipline concernée.

6. Evaluation des stages

Eléments à préciser dans les carnets de stages :

- Assiduité, ponctualité, participation aux activités
- Savoir faire acquis (évaluation des compétences)
- Notes de contrôles écrits ou oraux de connaissances
- Evaluation des résultats obtenus durant le stage en fonction des compétences pratiques définies comme objectifs du stage.

Les modalités pratiques de validation des stages et le format du livret de stage seront précisés par les Comités pédagogiques respectifs en attendant l'harmonisation des enseignements pratiques et des stages.

7. L'autorisation de soutenance du mémoire est assujettie à la validation de tous les enseignements théoriques, pratiques et des stages.

Les thèmes des mémoires doivent être en rapport direct avec la discipline ; dans tous les cas les protocoles des études envisagées devront être validés par le Comité pédagogique du DES concerné.

Les critères de notation de la soutenance pourront être définis par les Comités pédagogiques ; il s'agira entre autres de noter l'intérêt du sujet, la valeur globale de l'étude présentée, la qualité du manuscrit par rapport à la forme et au fond, la qualité de la présentation orale, le respect du temps de présentation, la pertinence des réponses aux questions.

8. Conditions d'obtention du diplôme et cotation :

Les conditions d'obtention du diplôme sont les suivantes :

- Valider tous les stages pratiques
- Obtenir l'ensemble des crédits alloués aux unités d'enseignement de la 1^{ère} à la dernière année
- Soutenir un mémoire de fin d'études

Au terme de la soutenance de mémoire le jury délivre une côte littéraire définitive basée sur l'ensemble des côtes obtenues dans les différentes UE durant la formation.

- Côte A, si la côte A a été obtenue dans au moins 2/3 des UE
- Côte B, si la côte A ou B obtenue dans au moins 1/2 des UE

Lorsque ces conditions ne sont pas réunies, le diplôme est délivré sans cotation.

Conception Graphic - Impression:

LA CHÂÎNE GRAPHIC DU FASO

Tél. : +226 50 45 16 30 / +226 70 34 73 56

E-mail : graphiraso@yahoo.fr